

COLLECTIF HANDICAPS

19 rue Jenner - Vallée du Génie

BP 16724 98804 Nouméa

Tél : +687.24.03.01

collectif-handicaps@lagoon.nc

Compte-rendu de la journée conférence / débat sur THIO le 12 février

Etaient présents :

- Jacques LALIE, membre du Congrès
- Thierry SONG, maire de THIO
- Séverine EVAÏN BRETESCHE, responsable du CHD
- Isabelle LABOMME, référente handicap DASS / CRHD
- Elodie REVELEAU, référente handicap DPASS
- Jacqueline BERNUT, Pôle Gérontologique
- Isabelle LECORDIER, infirmière Pôle Gérontologique
- Mireille CASSIN, DEFE
- Marie-Claire PHAM, directrice GIP-UPH
- Docteur ROUSSY, Dispensaire
- Stéphanie VIGIER, Présidente Collectif Handicap
- Catherine WENDLING, Association de la Sauvegarde pour l'Enfance et l'Adolescence
- Sabrina LATOUIPIE, directrice ASH
- Carole et Daniel VERMOREL, Président Association des Parkinsoniens NC
- Pierre DEMENE, Président France Alzheimer NC
- Frédéric HIBELLOT, formateur France Alzheimer NC
- Dominique TRIBALLI, Présidente ASEAD,
- Caroll MARTIN, ASEAD
- Philippe ROUX, Président HANDIJOB
- Marie-Rose GUIONE, Présidente de l'Association des personnes Agées de Thio
- Cécile FRENOLD, Coordinatrice du secteur Handicap FOL
- Naima MACAUD, chargée de mission, APAHL
- Mme Fatima BOURIES, DUMBEA Handicap
- François-Régis PEYTAVI, Croix-Rouge
- Catherine PEYRACHE, chargée de mission du Collectif Handicaps

PRESENTATION

Cette journée a été organisée par le Collectif-Handicaps dans le cadre de son projet :

« **Ensemble, acteurs de l'évolution sociale** », qui repose sur 2 axes :

- Communiquer sur le terrain
- Analyser les situations et élaborer des propositions d'évolution.

Les objectifs de cette intervention étant de :

- renforcer les liens de partenariat entre les différents acteurs et ainsi participer à la constitution du réseau handicap et dépendance,
- Accompagner et dynamiser les partenaires locaux en encourageant leurs projets,
- Evaluer les besoins de la commune et proposer des solutions à mettre en œuvre.

La Présidente du Collectif-Handicaps, Stéphanie VIGIER, ouvre la conférence et remercie les différents acteurs pour leur présence.

Elle passe la parole au maire de Thio, Mr Thierry SONG qui remercie le Collectif pour l'organisation de cette journée et qui souhaite que la collaboration avec la population puisse se développer.

C'est ensuite au tour de Jacques LALIE, membre du Congrès, qui s'exprime sur la nécessité d'accompagnement du handicap.

ETAT des LIEUX de la situation médico-sociale sur la commune (réalisé par le Docteur ROUSSY)

La commune de Thio, très étendue, comprend 13 tribus et s'étire jusqu'à Petit Borendy, le long de la Côte Oubliée, qui nécessite jusqu'à 2 h de route pour y parvenir.

Ces conditions particulières font que les interventions d'urgence se révèlent très difficiles, d'autant plus que le SAMU ne se déplace pas jusqu'à Thio. Dans le meilleur des cas, c'est l'hélicoptère qui intervient, mais seulement si les conditions climatiques sont favorables. Aujourd'hui toutes les urgences sont assurées par le dispensaire.

D'autre part, les personnes en situation de handicap ainsi que les publics fragilisés ne sont que partiellement identifiés et ne sont pas localisés géographiquement, ce qui peut s'avérer dramatique en cas de nécessité d'évacuation ou d'intervention d'urgence.

La problématique des transports est très importante sur la commune, notamment pour les personnes présentant un handicap moteur ou ayant des difficultés à se déplacer. En effet, bien que la mairie ait mis en place une navette une fois par semaine, celle-ci ne permet pas le déplacement des personnes à mobilité réduite et il n'existe pas de transport adapté sur la commune.

L'éloignement génère également des difficultés au niveau de la qualité de vie des jeunes, qui sont dispersés et souffrent de solitude avec peu de moyens d'expression possible (2 suicides ont eu lieu dans les 6 derniers mois).

Le Docteur Roussy constate de nombreux problèmes de pathologies sur la commune, notamment au niveau du diabète : une personne sur 3 de plus de 40 ans est touchée par la maladie (250 sont connues, 500 sont estimées). De nombreuses personnes ne sont jamais vues au dispensaire, du fait de l'éloignement.

Dans le cadre de la réorganisation provinciale de l'offre de soins, la commune de Thio fait partie du projet expérimental U.P.A.S. (Unité Provinciale d'Actions Sanitaire et Sociale). Placée sous la responsabilité d'un médecin, d'une assistante sociale et d'une infirmière cette unité a pour objectif de décentraliser les décisions et de mutualiser les compétences des professionnels locaux.

Certaines mesures ont déjà été prises par le dispensaire pour pallier les difficultés communales : un déplacement est désormais effectué par le médecin en tribu une fois par mois, l'objectif à moyen terme étant d'installer un petit dispensaire sur Borendy qui permettrait d'avoir un permanent sur place.

La volonté est de développer des projets avec la population sur les thèmes de la parentalité, des violences faites aux femmes, des problèmes d'addiction qui génèrent beaucoup de handicap psychique, d'une meilleure alimentation.

Il n'existe actuellement aucune structure d'hébergement sur Thio, ni d'accueil de jour pour les personnes âgées ou nécessitant des soins. La Province devrait mettre en place 4 lits d'hébergement, dont 2 pour la fin de vie, d'ici fin 2015. L'accompagnement de fin de vie est généralement souhaité à domicile, ce qui nécessiterait de développer l'offre de l'aide à la personne.

La venue d'un enfant dans des conditions de fragilité (Catherine Wendling – Directrice de la structure mère-enfant à Boulari - Association de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence)

Mme Wendling travaille autour de la périnatalité avec une approche globale de la mère au sein de sa famille et de son environnement. La venue d'un enfant est une période de changement qui génère une grande vulnérabilité au sein du couple, qu'il est important d'accompagner.

Au sein de la structure mère-enfant 25 % des jeunes femmes accueillies sont en situation de handicap, 15% des enfants qui naissent sont porteurs de handicaps, 30% des mères renoncent à élever leur enfant.

Globalement Mme Wendling évoque le manque de personnel d'accompagnement de proximité avant la naissance et dans les premières années de vie de l'enfant. Cette précarité de soutien génère des facteurs aggravants : 50% des accouchements prématurés ne sont pas d'origine médicale.

La difficulté majeure réside au niveau des personnes en situation de handicap, l'environnement social considérant souvent qu'ils n'ont pas le droit de devenir parents. De fait, la future mère a souvent des difficultés à annoncer sa grossesse et généralement la masque. A cela, se rajoutent des sentiments de honte et d'angoisse d'avoir un enfant handicapé.

Il s'avère donc indispensable de pouvoir accompagner ces publics fragilisés, d'être dans la prévention des risques en améliorant la communication.

Le Docteur Roussy rappelle à la population qu'il ne veut pas d'accouchement sur Thio, car les conditions sanitaires sont inacceptables et facteurs de risques trop importants pour la mère et l'enfant. Il reste encore sur la commune des grossesses non connues et non suivies.

Au niveau de la communication interprofessionnelle, il serait nécessaire d'améliorer le transfert des informations entre le CHS, le DAMPS et le CMS de Nouméa pour le suivi des retours d'enfants handicapés sur Thio. Les courriers sont transmis directement aux parents et le Dispensaire est souvent prévenu 6 semaines après, ce dernier ne peut donc pas coordonner ses actions avec les autres établissements ni accueillir ces retours comme il le souhaiterait.

Une offre de loisirs adaptée : valoriser et inclure (Stéphanie Vigier - Présidente du Collectif Handicaps)

Stéphanie Vigier aborde le thème des loisirs qui sont un moyen de favoriser la socialisation et la mixité entre personnes valides et personnes en situation de handicap. Participer à des activités sportives ou ludiques peut permettre la réussite dans des domaines où le handicap ne sera pas pénalisant et participe ainsi à l'évolution du regard que tout un chacun porte sur les personnes handicapées.

Stéphanie VIGIER 11/3/14 14:07

Commentaire [1]: Des mères en situation de handicap ?

Sylvie Kaïda commence à proposer une offre de loisirs sur Thio pour les enfants, tous les matins pendant les vacances, sur 3 tribus : Mission, Saint-Pierre et Kouaré. La prochaine session aura lieu au mois d'avril.

La F.O.L. qui organise des centres aérés mixtes et un camp pour adultes handicapés ainsi que des formations et des actions de sensibilisation propose d'apporter son soutien à la mise en place d'actions sur Thio.

Sabrina Latoupie, directrice de l'Association Solidarité Handicap (ASH) présente son association qui intervient sur Thio, La Foa, Bourail et Boulouparis avec un public d'adultes de 18 à 60 ans, tous handicaps confondus.

Aujourd'hui l'association accompagne 45 membres dans des ateliers d'insertion professionnelle et aussi dans des ateliers occupationnels, suivant les capacités de chacun.

Dans le cadre des activités de loisirs, l'ASH propose également des ateliers de danse traditionnelle.

Mme Guione, présidente de l'association l'APAHT (Association des Personnes Agées et Handicapées de Thio) souhaiterait que les personnes âgées puissent bénéficier d'activités de loisirs. Un projet d'une maison de passage avait été élaboré dans ce sens mais n'a pas obtenu les fonds pour voir le jour.

Tutorat et passerelles pour l'emploi (Mireille Cassin - DEFE)

Le bureau des publics prioritaires accompagne les personnes bénéficiaires du statut de travailleur handicapé, reconnues comme telles par la CRHD, ainsi que les accidentés bénéficiaires d'une rente CAFAT et d'une incapacité au moins égale à 10%. Cependant, s'ils sont prioritaires, ces publics n'ont pas pour autant de statut protégé.

Une permanence pour l'emploi est assurée sur Thio par Lolita Toura : actuellement 404 personnes sont inscrites au SEF sur la commune, dont 3 travailleurs en situation de handicap.

Philippe Roux, Président d'Handijob, qui œuvre pour l'insertion professionnelle des déficients intellectuels, évoque les difficultés d'inclusion en entreprise que rencontrent les travailleurs en situation de handicap. La situation sur le terrain a très peu progressé et le partenariat avec les entreprises reste difficile à mettre en œuvre, malgré la mise en place des lois.

Le secteur public n'assume que très partiellement son obligation d'emploi des travailleurs handicapés. Il rappelle également que plus de 80% des entreprises calédoniennes ont moins de 20 salariés et ne sont pas concernées par les mesures d'obligation d'emploi. Peut-être faudrait-il envisager des mesures incitatives à leur égard ?

Dépendance, des solutions d'accompagnement (Jacqueline BERNUT et Isabelle LECORDIER - Pôle Gériatrique)

Le pôle gériatrique centralise désormais l'ensemble des démarches des personnes âgées et sert d'intermédiaire, grâce à son réseau, entre les familles et les institutions, ce qui évite de nombreux déplacements aux personnes concernées.

Cette offre de guichet unique permet de solliciter les aides du CHD ou des autres dispositifs si besoin, d'accompagner les sorties d'hospitalisation du CHT,... Il répond aux sollicitations des personnes mais n'assure pas le suivi des dossiers et s'adresse uniquement aux personnes résidentes en Province Sud (dispositif financé essentiellement par la Province).

Une enquête menée par l'OPAS, portant sur les besoins des personnes âgées a été refaite en 2012, 3000 personnes ont été interrogées. On constate que les gens vivent plus longtemps mais la dépendance s'accroît fortement avec l'âge.

Synthèse à consulter sur : <http://www.isee.nc/publication/telechargement/syntheseagers.pdf>

Cette enquête va permettre la mise en place d'un plan d'actions adopté par l'ensemble des partenaires.

Sur la commune de Thio, 176 personnes de plus de 65 ans ont été recensées.

Un travail sur la dépendance est également mené en lien avec les associations : le maintien à domicile est privilégié dans la mesure du possible, l'objectif étant de permettre aux personnes âgées de rester le plus longtemps autonomes.

Mme Marie-Rose GUIONE présente l'association des personnes âgées de Thio : l'APAHT, qui a 2 représentants dans chacun des 13 secteurs de Thio. Elle souhaiterait développer un travail de transmission intergénérationnelle et réitère la nécessité d'une maison de passage, qui pourrait être construite sur le terrain cédé à l'association par la SLN et qui serait un lieu de rassemblement ateliers/ rencontres.

Daniel VERMOREL, Président des Parkinsoniens et atteint de la maladie depuis 9 ans nous explique que celle-ci intervient aujourd'hui sur des sujets plus jeunes et avec plus de gravité. Il n'y a aucune solution actuellement pour guérir de la maladie de Parkinson, seuls les symptômes peuvent être diminués avec des traitements personnalisés, chaque cas étant unique.

C'est une maladie fluctuante qu'il est très difficile d'accompagner, notamment au sein des maisons de retraite.

Un travail en partenariat avec l'association France Alzheimer est fait au niveau des aidants familiaux.

Pierre DEMENE, président de l'AFANC explique la nécessité d'expliquer et de former les personnes qui accompagnent les malades. En effet, ceux-ci doivent faire preuve de beaucoup de calme, de compréhension et de tolérance face aux symptômes du malade. Ils doivent comprendre que ce dernier est victime de sa maladie et pas responsable de ses actes et intégrer que celle-ci est insidieuse, car si elle démarre par des oublis et des maladroites elle finit par des états de démence, auxquels il faut être préparé.

5% des malades d'Alzheimer ont moins de 60 ans, la maladie peut démarrer dès 30 ans et va toujours en s'aggravant.

Frédéric HIBELLOT, formateur chez France Alzheimer, travaille dans l'accompagnement de ces familles et sur le cheminement de la maladie, en tenant compte de la perception différente de celle-ci suivant les ethnies. L'objectif est de mettre en place des contrats entre aidants, afin que l'accompagnement au quotidien ne repose pas sur une seule personne. Celui-ci propose également de former les AVS, le personnel des structures d'hébergement ainsi que des personnes relais sur l'ensemble du Territoire.

Un projet en partenariat avec le GIP-UPH se met également en place afin de proposer des temps de répit aux aidants.

Les besoins prioritaires sur la commune et les solutions à mettre en œuvre

Les Points forts sur lesquels s'appuyer :

- L'organisation médico-sociale en cours
- Volonté et soutien de la commune
- Présence importante de l'association ASH
- Envie de développer une offre de loisirs mixte

Les Points faibles à dépasser :

- Problèmes de distance et de transport
- Difficultés quotidiennes qui prennent le dessus sur le handicap
- Tendances au repli sur soi

Les Objectifs à atteindre sur l'année 2014 :

1. Réaliser une cartographie exacte avec géolocalisation des personnes en situation de handicap et de dépendance comprenant des indications sur leurs problématiques. Celle-ci permettrait une meilleure gestion des premiers secours ainsi que la mise en place d'un système d'alerte (téléalarme). Cette mission pourrait faire l'objet d'un projet de fin d'études pour un étudiant en master ou doctorat d'Aménagement du Territoire

2. Enquête des besoins et élaboration de solutions adaptées.

3. Rompre l'isolement géographique :

- en décentralisant des actions à Thio (notamment en terme de formations),
- en développant des moyens de transport (et surtout des transports adaptés)
- en développant des relais d'information
- en créant des lieux d'accueil (hébergement temporaire, maison de passage)

Pour toutes ces actions, il faudra s'appuyer sur le réseau des femmes, qui a montré sa capacité de mobilisation.

« COLLECTIF " HANDICAPS » ridet 733089.001

A.C.A.P.A. (Association Calédonienne d'Aide aux Personnes Agées), A.C.H. (Association Calédonienne des Handicapés),
A.C.S.A. (Association Calédonienne Sport Adapté), A.C.S.M.S. (Association de coopération sociale et médico-sociale du CHS Albert Bousquet),
A.C.P.E.D.A. (Association Calédonienne des Parents d'Enfants en difficultés d'Apprentissage du langage écrit et oral),
A.F.M. (Association Française contre les Myopathies), A.G.T.N.C. (Association pour la Gestion des Tutelles de Nouvelle Calédonie),
A.H.M.D. (Association des Handicapés du Mont-Dore), A.P.A.H.L. (Association des Parents et Amis des Handicapés de Lifou),
A.P.E.H.N.C. (Association des Parents d'Enfants Handicapés de la Nouvelle-Calédonie), A.P.N.C. (Association des Parkinsoniens de Nouvelle Calédonie),
A.P.S. (Association Pour la Surdit ), A.R.S.A.P.A.H. (Association Rencontre Soutien aux Personnes Ag es et Handicap es),
A.S.E.A.D. (Association de Soutien aux Enfants et Adolescents D eficients), A.S.H. (Association Solidarit  Handicap es),
A.S.H.AAI (Association de solidarit  des personnes en situation de handicap d'Ouv ea), Autism'Espoir, A.V.H. (Association Valentin Ha y),
C.C.D. (Culture, Communication et Dynamisation), Dumb a Handicap, F d eration Alliage (Servide d'aide aux personnes  ges et handicap es de la Province Nord), Fleur de vie (service   la personne en situation de Handicap), F.O.L. (F d eration Oeuvres Laiques), France Alzheimer NC,
H.A.L.T.E. (Handicap Art Litt rature Th  tre Exposition), Handijob (Aide   l'inclusion professionnelle des jeunes en situation de handicap intellectuel),
L.C.S.A.H. (Ligue Cal donienne de Sport Adapt  et Handisport), Moi je TED,
U.A.F.A.M.-N.C. (Union des Amis et Familles de Malades et handicap s mentaux de Nouvelle-Cal donie), Solidarit  Sida.

www.collectif-handicaps.nc